

Soutenir, subventionner, prévenir :
Fondation du Souffle,
découvrez-la par ses missions.



www.lesouffle.org

La Fondation

du Souffle mène un combat sans relâche contre l'une des premières causes de mortalité au monde : les maladies respiratoires. Elles tuent chaque année 10 millions de personnes. Le plus alarmant est que ce fléau est en constante progression.

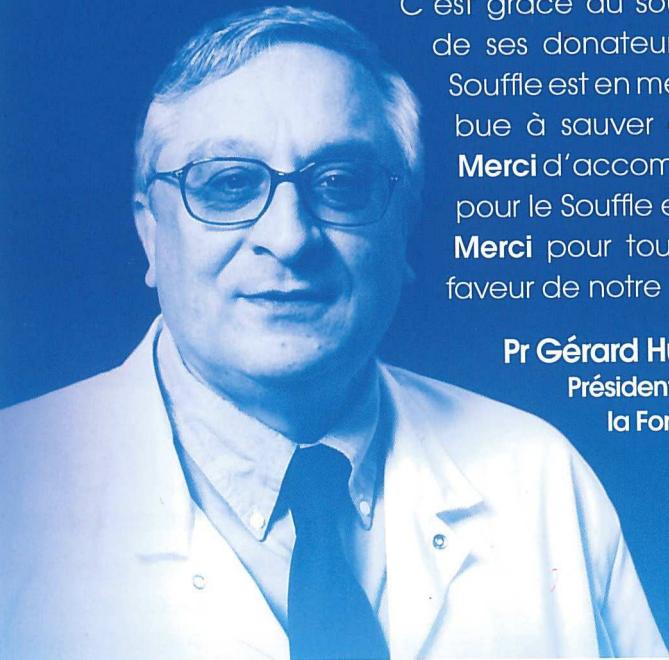
A ce rythme, il provoquera, si rien n'est fait, 12 millions de morts par an d'ici 2020.

Des milliers de vies sont en jeu. Il nous faut agir.

C'est grâce au soutien et à la générosité de ses donateurs que la Fondation du Souffle est en mesure de le faire et contribue à sauver concrètement des vies.
Merci d'accompagner notre démarche pour le Souffle et pour la Vie.

Merci pour tout ce que vous ferez en faveur de notre Fondation.

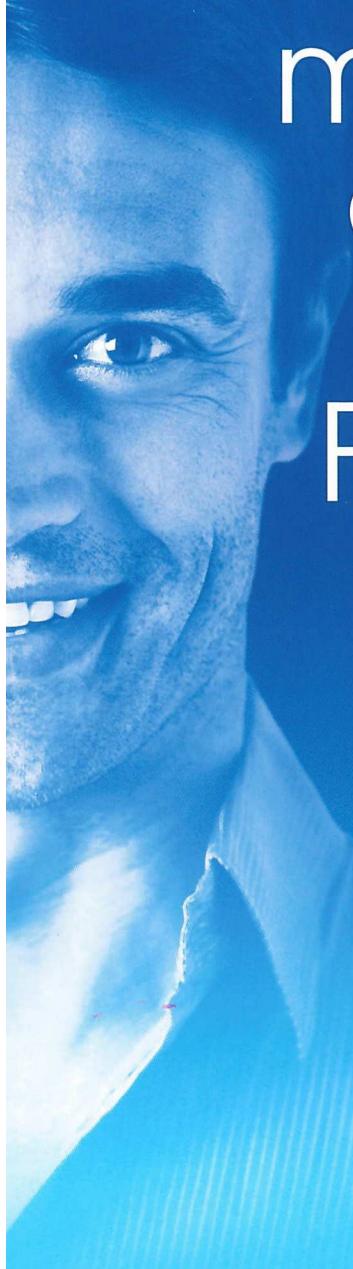
Pr Gérard Huchon
Président de
la Fondation du Souffle



Objectifs de la Fondation

Créée à l'initiative du Comité National contre les Maladies Respiratoires, la Fondation du Souffle est reconnue d'utilité publique. Elle fédère la lutte contre les maladies respiratoires, en agissant auprès :

- des tutelles,
- de l'industrie,
- des professionnels de santé,
- du grand public
- des malades.



“ Je
m’engage
aux côtés
de la
Fondation
du
Souffle,

*je participe au combat
contre les maladies respiratoires,
je soutiens la recherche en
pneumologie, j’aide les ma-
lades respiratoires en situation
de précarité et je permets
aux membres du réseau
national de mener à bien leurs
actions d’information.*

”

Histoire de la Fondation

A l'origine de la Fondation du Souffle, il y a le Comité National contre les Maladies Respiratoires. Reconnu d'utilité publique dès sa création en 1916, son histoire s'est longtemps confondue avec celle de la tuberculose. Mais l'association a su évoluer pour assurer la promotion de la santé respiratoire et la protection du poumon. Aujourd'hui, la Fondation du Souffle réunit les principales structures de la pneumologie : le réseau des Comités contre les Maladies Respiratoires ; la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF), la Fédération Française de Pneumologie (FFFP), la Fédération Française des Associations et Amicales de Malades, Insuffisants ou handicapés Respiratoires (FFAAIR), le Collège des Pneumologues des hôpitaux Généraux (CPHG), le Fonds de Dotation « Recherche en Santé Respiratoires » (FRSR) et bien d'autres... Car dans une époque où les maladies respiratoires restent l'une des premières causes de mortalité, où les conditions climatiques et la précarité menacent le souffle et la vie, il faut s'unir pour agir mieux et plus fort.

La Fondation est entièrement indépendante et mène à bien ses missions grâce à la générosité de ses donateurs. Son activité organisée quotidiennement autour de 3 axes de travail majeurs, est relayée par un réseau départemental et régional très actif. Voici quelles sont ses missions.

Subventionner la recherche médicale en pneumologie

La Fondation du Souffle finance la recherche pneumologique française ainsi que la soutenance de thèses.

Des subventions sont attribuées aux travaux les plus prometteurs, grâce au soutien de la générosité publique.

La sélection des projets est réalisée par un Conseil Scientifique composé de 20 membres reconnus pour leur expertise.

Le Conseil Scientifique de la Fondation subventionne tous les types de recherche : fondamentale, épidémiologique, clinique et de santé publique.

Depuis 1970, plus de 600 travaux de recherche en Pneumologie ont été financés grâce au soutien de nos donateurs.

Soutenir

les malades respiratoires défavorisés

Faire face aux besoins immédiats, répondre aux situations d'urgence en attendant d'une prise en charge régulière... La Fondation et son réseau interviennent dans tous les départements attribuant un soutien financier aux malades respiratoires confrontés à des situations sociales mettant en péril leur guérison.

Il n'est pas un jour sans qu'un malade soit secouru par la Fondation et son réseau.

Prévenir

pour une meilleure prévention et promotion de la santé

- La sensibilisation dès l'enfance à la prévention du souffle, dans la continuité de la Campagne du Timbre initiée en 1925 pour lutter contre la tuberculose.
- La prévention du tabagisme pour contrer les incitations dont ils sont la cible.

- Auprès du grand public et des patients :
 - Avec un site Internet : www.lesouffle.org
 - Par la participation à des Journées Mondiales de sensibilisation en particulier aux Journées :
 - Asthme, Tuberculose, Sans Tabac, B.P.C.O, ou à la Fête du Souffle...
 - Par l'édition de brochures grand public et patients.
 - Par la participation à l'éducation respiratoire pour les patients asthmatiques et les insuffisants respiratoires.
 - Par la promotion du sevrage tabagique et l'accompagnement des fumeurs dans cette démarche.

Plus de 200 000 brochures à destination du grand public sont distribuées tous les ans.

Nos experts sont régulièrement consultés pour apporter leur contribution dans les médias d'information.

Agir contre les ennemis du souffle

Les maladies respiratoires constituent en France la 3ème cause de mortalité. En dépit des efforts de chacun, la prévalence du cancer bronchique, de l'asthme ou de la Broncho-Pneumopathie Obstructive Chronique est en augmentation. Voici en quelques chiffres le portrait de nos ennemis :

L'asthme

4 millions d'asthmatiques*
(une famille sur 10 a au moins un enfant asthmatique) ;

La B.P.C.O.

3,5 millions de personnes atteintes,
17 000 en meurent chaque année et **65 000** en sont au stade de l'insuffisance respiratoire ;

La tuberculose

6 000 nouveaux cas par an en France ;

Le cancer du poumon
tue chaque année **27 000 personnes**.

*Source : IRDES n°138 / Décembre 2008

Les maladies respiratoires sont étroitement liées à la vie moderne : l'exclusion, la précarité, les allergies, la pollution atmosphérique, les pollutions professionnelles... et le tabagisme actif et passif.

On estime que le tabac tue 73 000 personnes en France chaque année.

Je m'engage aux côtés de la Fondation du Souffle et je fais un don de :

15€

30€

80€

150€

C'est la possibilité de distribuer des documents de prévention à 500 jeunes.

80€

C'est permettre de vivre pendant 15 jours à un tuberculeux en situation d'attente extrême, dans l'attente d'une allocation sociale.

150€

Je suis un particulier, je bénéficie de 66% de déduction fiscale. (Ainsi un don de 80 € par exemple ne vous reviendra qu'à 27,20 € après la déduction).
En tant que Fondation reconnue d'utilité publique, vous avez aussi la possibilité de déduire 75% de votre don de votre ISF si vous y êtes assujetti (loi TEPA). La Fondation du Souffle est habilitée à recevoir des legs et donations.

Vos coordonnées

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____
Code Postal _____
Ville _____
Pays _____
Téléphone _____
E-mail _____ @ _____

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Entre nous, tout est clair

Les moyens

- Financement total ou partiel de travaux de recherche entrant dans son champ d'action, soit directement, soit en collaboration avec tout organisme, toute administration ou toute société, poursuivant un but similaire ou complémentaire.
- Organisation, au niveau national et international, de séminaires, rencontres, colloques, congrès et formation et de toute forme d'échanges... dans les domaines correspondant aux activités et à la vocation de la Fondation.
- Attribution de prix.
- Financement de bourses pour des étudiants et de contrats pour des chercheurs français afin d'approfondir leurs connaissances à l'étranger et de revenir en France.
- Publication de thèses, de mémoires et revues.
- Information et diffusion au grand public par tous les moyens d'actions et médiatiques (audiovisuels, site internet...).
- Soutien aux malades.

La Gouvernance

La Fondation est dirigée par un **Conseil d'Administration** qui comprend 12 membres dont :

- 4 au titre du collège des fondateurs, dont le CNMR membre de droit,
- 3 au titre du collège des représentants des Partenaires de la Fondation,
- 5 au titre des Personnalités Qualifiées.



Avril 2013

Fondation du Souffle

Fondation de Recherche reconnue d'utilité publique
Maison du Poumon

66, Boulevard Saint Michel - 75006 Paris

Téléphone : 01 46 34 58 80 - Fax : 01 43 29 06 26

www.lesouffle.org – Email : contact@lesouffle.org